

## La Réunion-Mayotte

### Revenus et pauvreté à Mayotte en 2018 Les inégalités de niveau de vie se sont creusées

Le niveau de vie médian des habitants de Mayotte est six fois plus faible que celui de métropole. Il baisse par rapport à 2011, alors qu'il avait nettement progressé auparavant. Les écarts de niveaux de vie entre les plus aisés et les autres, déjà élevés en 2011, se sont encore accrus. D'un côté, le niveau de vie plafond des 40 % les moins aisés est 20 % plus faible qu'en 2011. De l'autre, le niveau de vie plancher des 10 % les plus aisés a augmenté de 50 %.

Conséquence de flux migratoires importants, une grande partie de la population vit avec très peu de ressources : 77 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté national, soit cinq fois plus qu'en métropole. Parmi cette population pauvre, près de la moitié ne disposent que de très bas revenus (moins de 160 euros par mois et par unité de consommation). Les pauvres sont en majorité des natifs de l'étranger moins souvent en emploi et non éligibles aux prestations sociales. Celles-ci ne bénéficient qu'à une petite partie de la population pauvre, de sorte que les prestations sociales représentent une proportion relativement faible des revenus à Mayotte. Elles ne réduisent que de deux points le taux de pauvreté. Les natifs de Mayotte sont également concernés par la pauvreté, six ménages sur dix dont le chef de ménage est natif de Mayotte vivant sous le seuil de pauvreté.

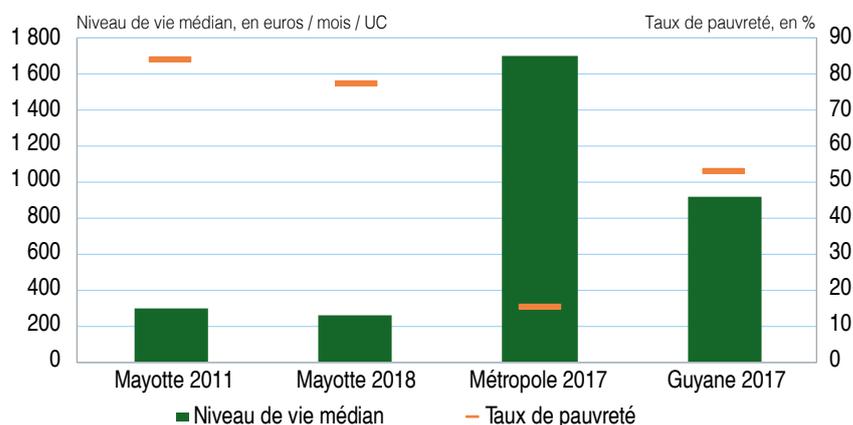
Sébastien Merceron, Insee

À Mayotte en 2018, la moitié de la population vit avec moins de 260 euros par mois et par unité de consommation (UC). Ce niveau de vie médian est six fois plus faible qu'en métropole, et trois fois plus faible qu'en Guyane (figure 1).

Le niveau de vie médian est en baisse par rapport à 2011 à Mayotte (40 euros de moins par mois et par UC), alors qu'il y avait fortement progressé entre 2005 et 2011. Les migrations importantes de population expliquent la baisse récente des niveaux de vie : de nombreux étrangers sont arrivés avec de faibles ressources (+ 32 500 natifs de l'étranger entre 2012 et 2017, principalement des Comores) tandis que de nombreux natifs de Mayotte aux niveaux de vie plus élevés

#### 1 Une population très pauvre à Mayotte

Niveaux de vie médians (échelle de gauche) et taux de pauvreté (échelle de droite) par géographie



Source : Insee, enquêtes Budget de famille 2011 et 2017-2018.

sont partis vers la métropole et La Réunion (-25 900 natifs de Mayotte entre 2012 et 2017).

### Fortes inégalités de revenu entre les ménages de Mayotte

Déjà particulièrement élevés en 2011, les écarts de niveaux de vie à Mayotte se sont accrus (figure 2). En 2018, les 10 % les plus aisés des habitants de Mayotte ont un niveau de vie plancher 6,8 fois supérieur au niveau de vie médian de la population (4 fois supérieur en 2011). En métropole, les inégalités sont nettement moins fortes (rapport de 1,8 en 2018). Ce creusement des inégalités à Mayotte s'explique par deux mouvements opposés.

Si les ménages les plus modestes le sont encore davantage, les ménages les plus aisés ont un niveau de vie qui augmente. D'un côté, en 2018, les 40 % les plus modestes de la population ont un niveau de vie plafond inférieur de 20 % à celui de 2011.

De l'autre côté, le niveau de vie plancher des 10 % les plus riches de Mayotte (D9) augmente fortement (+ 50 %, passant de 1 200 euros à 1 800 euros par mois et par UC). Il n'atteint toutefois en 2018 qu'un niveau proche du revenu médian de métropole (D5). Depuis 2011, date de la départementalisation de Mayotte, le niveau de vie des personnes en emploi progresse grâce à l'augmentation des salaires. Ainsi, le SMIC a augmenté de 14 %, tirant l'ensemble des salaires vers le haut, tandis que la majoration de 40 % du traitement des fonctionnaires locaux a été généralisée.

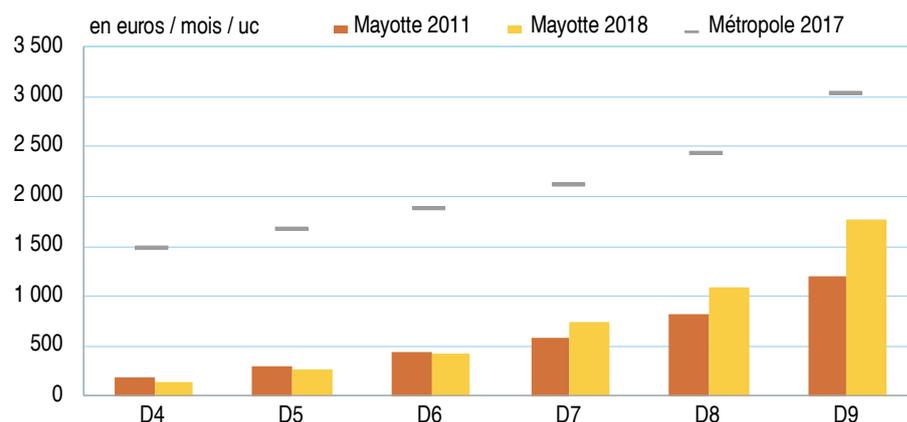
### Trois habitants sur quatre sont pauvres

En 2018, 77 % de la population de Mayotte vit sous le seuil de pauvreté national, soit plus de 200 000 personnes. Le taux de pauvreté baisse de 7 points depuis 2011 (84 %). À titre de comparaison, le taux de pauvreté s'élève à 53 % en Guyane, le département d'Outre-mer le plus pauvre après Mayotte. En métropole, il est nettement plus faible (14 %).

Le système redistributif public ne réduit que marginalement la pauvreté à Mayotte (figure 3) : les prestations sociales ne représentent que 17 % du revenu moyen des ménages pauvres (contre par exemple 63 % en Guyane). Ainsi, elles ne font baisser que de 2 points le taux de pauvreté, contre 7 points en métropole et 10 points en moyenne dans les autres DOM. En effet, la majeure partie de la population pauvre de Mayotte n'est pas éligible aux prestations sociales : le RSA et les allocations familiales ne sont

## 2 Les 10 % les plus aisés gagnent au moins 7 fois plus que le niveau de vie médian

Déciles de niveaux de vie des ménages en euros par mois et par UC



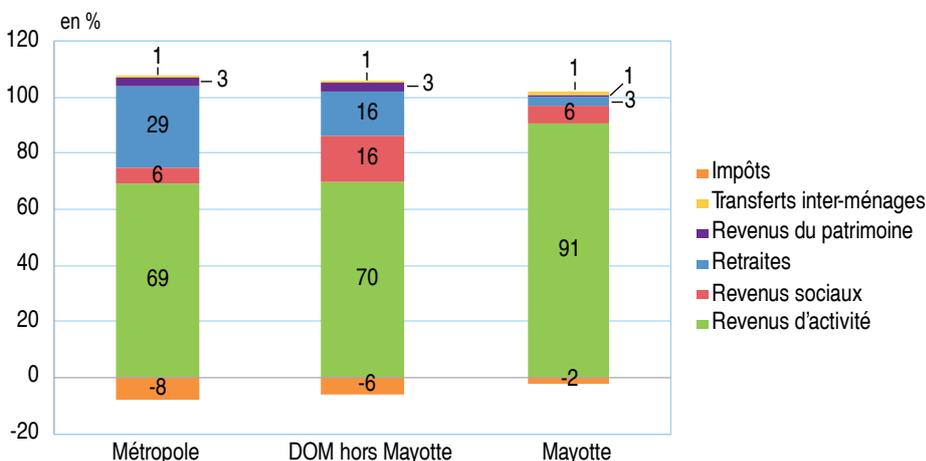
Note : les trois premiers déciles de niveaux de vie ne sont pas représentés ici, leurs niveaux étant particulièrement faibles et soumis à aléas.

Lecture : les 40 % les plus pauvres perçoivent moins de 140 euros par mois et par UC à Mayotte en 2018, moins de 180 euros à Mayotte en 2011 et moins de 1 520 euros en métropole en 2017.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille 2011 et 2017-2018.

## 3 Peu de pensions de retraites et de revenus sociaux à Mayotte

Décomposition du revenu disponible selon le type de ressources



Source : Insee, enquêtes Budget de famille 2011 et 2017-2018.

pas accessibles à la population étrangère non régularisée ou régularisée depuis moins de 15 ans. Ainsi, seules 16 000 personnes, bénéficiant du RSA à Mayotte en décembre 2018. De plus, les niveaux des prestations sociales n'ont pas encore atteint le niveau national : les montants versés au titre du RSA sont par exemple deux fois plus faibles qu'ailleurs en France.

Par ailleurs, du fait de la jeunesse de la population, très peu d'habitants perçoivent une pension de retraite, en comparaison avec les autres DOM et plus encore avec la métropole. Ainsi, les revenus d'activité, pourtant faibles, représentent plus de 90 % des revenus des ménages de Mayotte, contre 70 % dans les autres DOM.

Près de 110 000 mineurs sont en situation de pauvreté à Mayotte en 2018, soit 80 % des enfants. En effet, la population de

Mayotte est jeune, la moitié des habitants ayant moins de 18 ans. De plus, les ménages pauvres comptent davantage d'enfants que les ménages non pauvres.

### Quatre habitants sur dix vivent avec de très bas revenus

À Mayotte, 42 % des habitants (109 000 personnes) vivent avec de « très bas revenus » (figure 4). Dans cette étude, les ménages sont répartis en trois groupes en fonction de leur niveau de vie : les ménages à très bas revenus, qui vivent sous le seuil de pauvreté local (160 euros par mois et par UC) ; les ménages à bas revenus, qui vivent entre le seuil de pauvreté local et le seuil national (1 010 euros) ; les ménages non pauvres, qui vivent au-dessus du seuil de pauvreté national (23 % de la population). Les ménages pauvres regroupent les ménages à très bas revenus et bas revenus.

La proportion d'habitants à très bas revenus s'est accrue de 2 points depuis 2011 (+ 27000 personnes). Au contraire, la part de ménages à « bas revenus », a nettement baissé (36 % en 2018, - 8 points). Ailleurs en France, très peu de personnes vivent avec un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté local de Mayotte : 6 % en Guyane et moins de 1 % en métropole.

Parmi les ménages à très bas revenus, neuf sur dix déclarent que leurs revenus sont instables d'une année sur l'autre, car souvent issus d'un emploi informel de subsistance. Par rapport à 2011, cinq ménages à très bas revenus sur dix considèrent que leur niveau de vie s'est détérioré, contre deux ménages non pauvres sur dix. Certains sont néanmoins optimistes : six ménages à très bas revenus sur dix pensent que leur niveau de vie devrait s'améliorer d'ici cinq ans.

### Ne pas avoir d'emploi, être une mère isolée et être natif de l'étranger renforcent la pauvreté

La pauvreté touche toutes les catégories de la population. Toutefois, toutes choses étant égales par ailleurs, la probabilité d'être pauvre pour un ménage de Mayotte augmente significativement si la **personne de référence** de ce ménage est une mère isolée, de nationalité étrangère, sans emploi, jeune, sans diplôme qualifiant, locataire de son logement.

Les ménages dont la personne de référence n'a pas d'emploi (chômeur ou inactif) sont quasiment tous pauvres (*figure 5*). Pour autant, avoir un emploi ne protège pas forcément de la pauvreté, du fait de la taille importante des ménages et des faibles rémunérations. Ainsi, 58 % des ménages dont la personne de référence a un emploi sont pauvres.

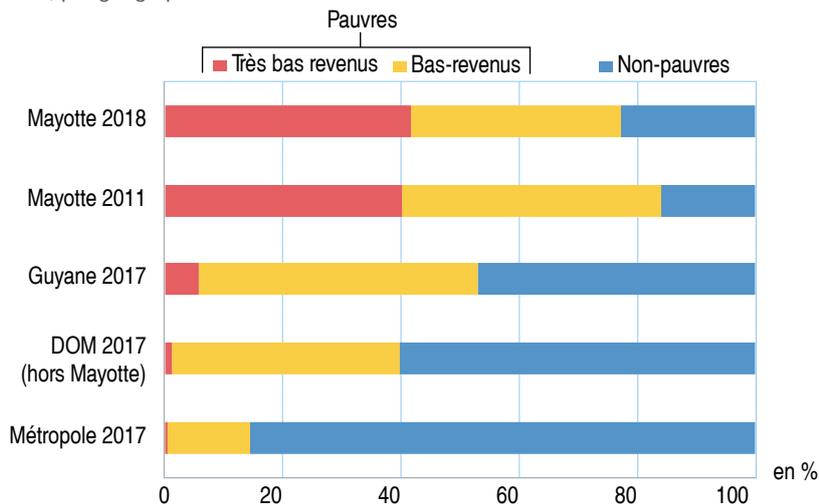
À Mayotte comme ailleurs en France, le diplôme joue un rôle essentiel dans l'accès à un emploi et aux revenus associés. Le taux de pauvreté s'élève ainsi à 92 % pour les ménages dont la personne de référence n'a pas de diplôme, contre 62 % lorsqu'elle possède un CAP ou un BEP et 42 % lorsqu'elle détient le baccalauréat ou un diplôme supérieur.

À Mayotte, 94 % des familles monoparentales (mères isolées avec leurs enfants) sont pauvres. Ce sont les types de ménages les plus concernés par la pauvreté.

Les personnes originaires de l'étranger sont aussi particulièrement exposées à la pauvreté. Ainsi, le taux de pauvreté atteint 94 % lorsque la personne de référence du ménage est née à l'étranger. En effet, le plus souvent, les personnes venant de l'étranger résidant à

#### 4 Davantage de personnes à très bas revenus à Mayotte

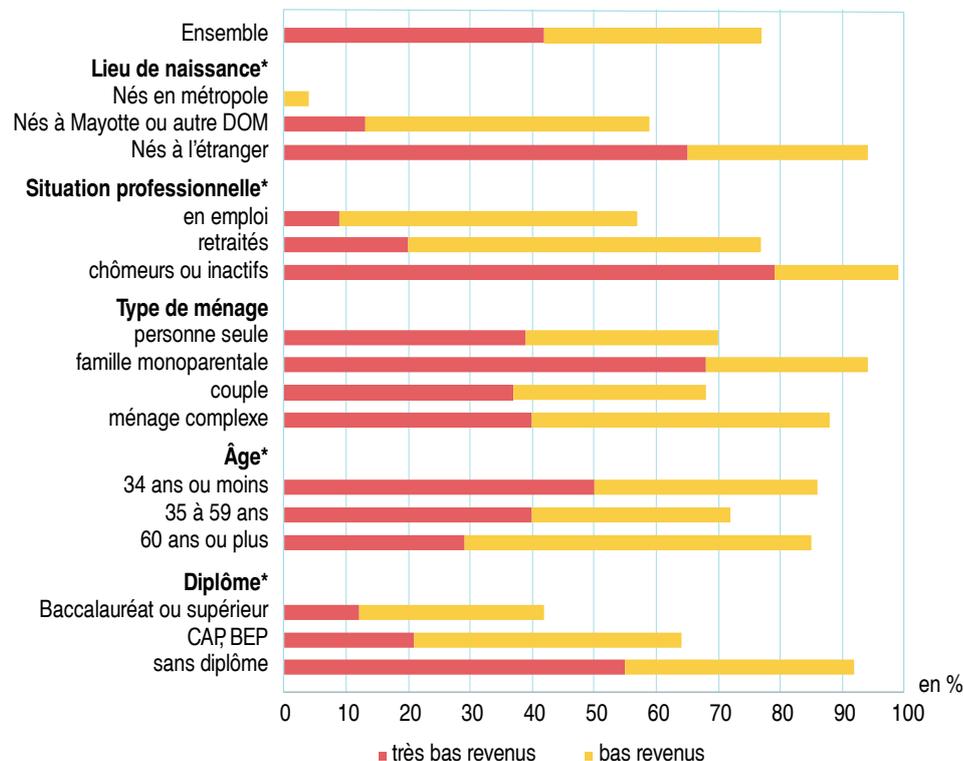
Répartition de la population selon le seuil de pauvreté local de Mayotte et le seuil de pauvreté national, par géographie



Source : Insee, enquêtes Budget de famille 2011 et 2017-2018.

#### 5 La pauvreté concerne l'ensemble des populations de Mayotte

Proportion de personnes à très bas revenus et à bas revenus selon les caractéristiques de la personne de référence du ménage ou du type de ménage



\* de la personne de référence

Source : Insee, enquête Budget de famille 2018 Mayotte.

#### Source

L'enquête Budget de famille est réalisée régulièrement depuis 1979 en France métropolitaine et depuis 1995 à Mayotte. La dernière enquête s'est déroulée entre octobre 2017 et octobre 2018 à Mayotte et entre octobre 2016 et octobre 2017 en métropole et dans les 4 DOM historiques. À Mayotte, l'enquête Budget de famille est actuellement la seule source permettant d'estimer l'ensemble des revenus des ménages. Elle permet en outre de comparer les DOM entre eux et avec la France métropolitaine.

## Méthodes

### La mesure des revenus et de la pauvreté monétaire à Mayotte

L'enquête Budget de familles interroge les ménages sur toutes leurs sources de revenu. Pour les ménages de France hors Mayotte, ces revenus sont désormais croisés avec des fichiers administratifs tels que les fichiers fiscaux et ceux issus de la caisse d'allocation familiale. Mais à Mayotte, seuls les revenus déclarés par les ménages dans l'enquête sont encore utilisés, faute de couverture suffisamment complète des fichiers administratifs. La méthode de traitement des données de revenus a en outre été améliorée depuis l'édition 2011 de l'enquête, et les chiffres relatifs à 2011 sont également révisés selon cette méthode. Le taux de pauvreté monétaire reste inchangé pour 2011, à 84 %.

L'année 2018 a été marquée à Mayotte par des mouvements sociaux de forte ampleur qui ont paralysé l'économie pendant près de deux mois. Les revenus des ménages ont pu être affectés par ces grèves.

À Mayotte, **l'enquête Budget de familles est le seul outil disponible pour calculer la pauvreté monétaire**. La pauvreté monétaire peut être appréhendée selon deux concepts différents : le taux de pauvreté relatif à un seuil national (60 % du niveau de vie médian de la France) et celui

relatif à un seuil local (60 % du niveau de vie médian de Mayotte). Ces deux indicateurs représentent deux mesures différentes mais complémentaires de la pauvreté.

Le taux de pauvreté calculé à partir d'un seuil national (seuil de bas revenus à 1 010 euros par mois et par UC) reflète les différences de structure de l'économie de Mayotte et de standards de vie par rapport à la moyenne nationale prise comme référence. Il permet une comparaison entre les différents territoires.

Le taux de pauvreté calculé à partir d'un seuil local reflète le niveau d'inégalités monétaires au sein de Mayotte. C'est un indicateur important de cohésion sociale, qui vise plutôt à mesurer le « décrochage » au sein du territoire. Il met en avant la réalité sociale locale en matière de consommation, de prix et de marché du travail locaux. Le niveau du seuil de pauvreté local, de 160 euros par mois et par UC, est pour Mayotte 6 fois plus faible que le seuil de pauvreté national. Il est si faible qu'il traduit une situation de très bas revenus. La Guyane est la seule autre région de France où le nombre de ces ménages à très bas revenus occupe une part significative de la population.

## Définitions

Est considéré comme un **ménage** l'ensemble des personnes (apparentées ou non) qui partagent de manière habituelle un même logement (que celui-ci soit ou non leur résidence principale) et qui ont un budget en commun.

La résidence habituelle est le logement dans lequel on a l'habitude de vivre. Font donc partie du même ménage des personnes qui ont un budget commun, c'est-à-dire :

- 1) qui apportent des ressources servant à des dépenses faites pour la vie du ménage ;
- 2) et/ou qui bénéficient simplement de ces dépenses.

La **personne de référence du ménage** est déterminée à partir de la structure familiale du ménage et des caractéristiques des individus qui le composent. Parmi les personnes du ménage apportant des revenus, la personne de référence est en priorité celle qui est active, puis retraitée, puis inactive. À statut égal, on prend la plus âgée.

Le **niveau de vie** d'un ménage rapporte le revenu déclaré par le ménage à l'enquête, auquel est retranché l'impôt sur le revenu et la taxe d'habitation à son nombre d'unités de consommation.

Le concept d'**unité de consommation (UC)** permet de prendre en compte la taille du ménage : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 et les moins de 14 ans pour 0,3.

Les **déciles** de niveaux de vie sont les valeurs qui répartissent selon

leur niveau de vie les ménages en dix groupes d'effectifs égaux. Le cinquième décile (noté D5) est le **niveau de vie médian**, c'est-à-dire le niveau de vie au-dessous duquel vivent 50 % des individus. Le neuvième décile (noté D9) est le niveau de vie au-dessous duquel se situent 90 % de la population.

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Celui-ci est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian. Le **seuil de pauvreté national** est calculé par rapport à la médiane de la distribution des niveaux de vie au niveau national, en retenant le seuil de 60 % du niveau de vie médian. Le **seuil de pauvreté local** est calculé sur le même principe, mais en retenant la distribution des niveaux de vie à Mayotte.

Dans cette étude, les ménages sont répartis en trois groupes en fonction de leur niveau de vie : les **ménages à très bas revenus**, qui vivent sous le seuil de pauvreté local (42 % de la population) ; les **ménages à bas revenus**, qui vivent entre le seuil de pauvreté local et le seuil national (35 % de la population) ; les **ménages non pauvres**, qui vivent au-dessus du seuil de pauvreté national (23 % de la population). Les **ménages pauvres** regroupent les ménages à très bas revenus et bas revenus.

## Partenariat

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et la Direction générale des Outre-mer (DGOM).

## Pour en savoir plus :

- Grangé C., « La consommation stagne et reste très éloignée des standards métropolitains », *Insee Analyses Mayotte* n° 24, juillet 2020 ;
- Audoux L., Mallemanche C., Prévôt P., « Une pauvreté marquée dans les DOM, notamment en Guyane et à Mayotte », *Insee Première* n° 1804, juillet 2020 ;
- Audoux L., Mallemanche C., « En 2017, les dépenses de consommation des ménages des DOM sont moindres qu'en métropole », *Insee Focus* n° 180, janvier 2020.
- Jaluzot L., Malaval F., Rateau G., « En 2015, les prix dans les DOM restent plus élevés qu'en métropole », *Insee Première* n° 1589, avril 2016.
- Brassat M., Le Pabic L., « Enquête Budget de famille 2011 – Entre faiblesse des revenus et hausse de la consommation », *Insee Analyses Mayotte* n° 3, décembre 2014.

Insee La Réunion - Mayotte

Parc Technologique  
10, rue Demarne - CS 72011  
97443 Saint-Denis Cedex 9

Directeur de la publication :

Aurélien Daubaire

Rédacteur en chef :

Julie Boé

Impression et composition :

Imprimerie Delort - Studio graphique ogham

ISSN : 2275-4318 (version imprimée)

ISSN : 2272-3765 (version en ligne)

© Insee 2020

  
**MINISTÈRE  
DES OUTRE-MER**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**Insee**  
Mesurer pour comprendre